

# L'UNSA SOUTIENT LA POLICE MUNICIPALE ET LES GARDES CHAMPÊTRES



**Reconnue 3<sup>e</sup> Force de Sécurité de l'État.  
Elle joue un rôle majeur dans les sollicitations  
quotidiennes des administrés.**

## NOS REVENDICATIONS

- *Équiper les agents de moyens de sécurité et de défense adaptés.*
- *Prendre en considération les risques liés à notre activité afin qu'ils soient reconnus.*
- *Intégrer dans la retraite la prime d'Indemnité Spéciale Mensuelle de Fonctions (ISMF).*
- *Valoriser le statut judiciaire.*
- *Maintenir une police municipale de prévention, de proximité et de sécurité.*
- *Un travail en complémentarité avec la Police Nationale et la Gendarmerie.*
- *Inclure les gardes champêtres dans la filière PM tout en gardant leur spécificité.*

**L'UNSA a porté la création des écoles de Police Municipale et revendique que l'encadrement soit assuré par des agents de la filière.**

**L'UNSA rappelle toute l'importance qui doit être accordée à la place de ces agents territoriaux assurant les missions de sécurité au quotidien.**

**L'UNSA défend notre métier et nos préoccupations dans les instances paritaires**

 01 48 18 88 36

 <https://unsaterritoriaux.wixsite.com/police-municipale>

 <https://www.facebook.com/unsa.policemunicipale/>

